



CENTRALE  
CANINE

## **Note à l'attention des associations affiliées à la SCC ou auprès des ACT**

Aubervilliers, le 03 mars 2022

**Objet :** Mise en place d'un fonds d'aide aux chiens des réfugiés ukrainiens

Éléments de contexte :

Depuis les débuts de l'invasion de l'Ukraine par les forces d'occupation russes, des centaines de milliers de réfugiés arrivent en Europe par les postes frontières de la Pologne.

Dans cette crise migratoire sans précédent, beaucoup de ces familles, femmes et enfants, viennent se mettre à l'abri pendant que leurs maris, policiers, militaires et membres des services de défense territoriale retournent au combat pour défendre leur patrie et leur civilisation aux portes de l'Union Européenne.

Récemment, diverses initiatives privées se sont fait connaître pour collecter des fonds afin d'aider les éleveurs ukrainiens. Certaines de nos associations ont été contactées et nous en ont rendu compte. Nous tenions donc à rappeler quelques principes :

- L'argent d'une association est celui de ses membres cotisants.
- Il peut être transféré sous forme de dons pour des œuvres qui répondent à ses buts statutaires. C'est le cas pour notre sujet.
- Il faut s'assurer de la complète et honnête utilisation des moyens alloués et pouvoir en rendre compte lors de l'AGO de l'association donatrice.

Afin d'éviter toute dérive, la Société Centrale Canine vous propose de collecter les fonds sur un compte dédié afin d'abonder nos actions en direct ou de les transférer à la Fédération Cynologique Internationale qui va regrouper les flux des différents Kennels clubs. Le Comité vient de décider un transfert de 5 000 euros à destination du fonds de la FCI.

De plus, nous avons contacté nos partenaires historiques, Royal Canin et Agria. Ils ont répondu présents, comme bien souvent dans le cadre de nos partenariats.

- Royal Canin France offre à la Société Centrale Canine 25 tonnes de croquettes que nous acheminerons en Europe de l'Est afin de les mettre à disposition de nos homologues polonais pour qu'ils puissent s'assurer de la distribution aux postes frontières.



CENTRALE  
CANINE

- Agria met également à notre disposition 5 000 euros qui abonderont notre fonds.

Nous faisons appel à la générosité des acteurs de la cynophilie française.

Chaque association est libre de verser en fonction de ses moyens et de la volonté de ses adhérents.

Un bordereau est mis à votre disposition pour justifier votre don, il est en pièce-jointe. Tout versement doit être accompagné de ce bordereau et envoyé par mail à [comptabilite@centrale-canine.fr](mailto:comptabilite@centrale-canine.fr)

Alexandre Balzer

Président

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE  
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret: 314 775 495 000 26  
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE  
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof: +33 (0)1 49 37 55 99  
[www.centrale-canine.fr](http://www.centrale-canine.fr)

FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

